

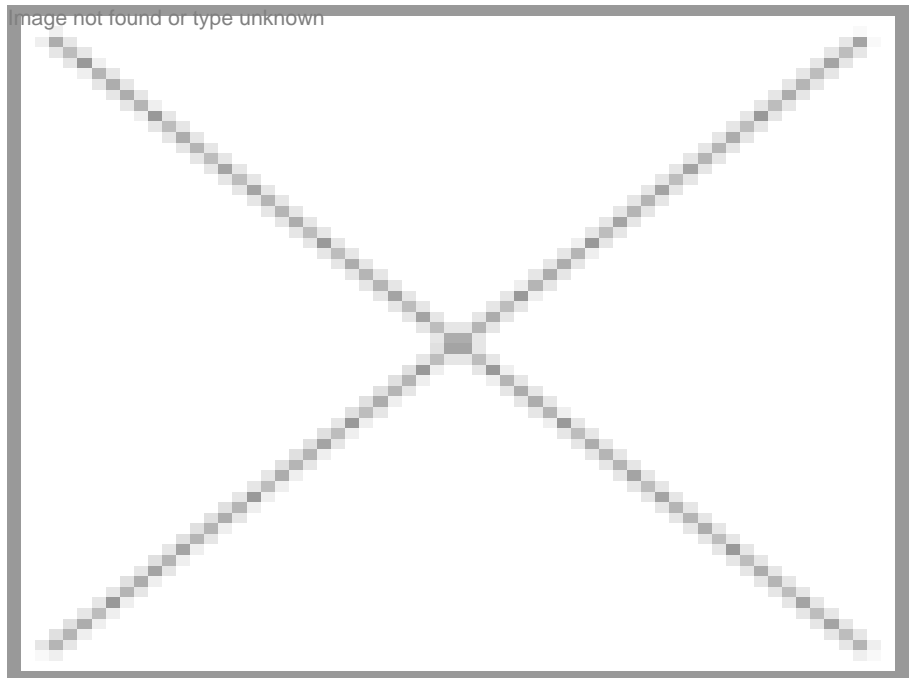
Opale Techni-Soud' – Calais (62)

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Distribution](#) / [Indépendants](#)

« Notre Leitmotiv : apporter une solution ! »

Créée en 2017 à Calais (62), au sein d'un écosystème dynamique, Opale Techni-Soud' est aujourd'hui reconnue pour sa capacité à écouter les besoins du client afin de lui apporter des solutions techniques et de service dans les métiers du soudage. Pour développer ses services et assurer sa croissance, le distributeur envisage d'étoffer son équipe.

On le sait, l'ancrage local est l'une des valeurs fortes d'un distributeur indépendant. Opale Techni-Soud' n'échappe pas à la règle. D'ailleurs, ce spécialiste du soudage n'hésite pas à témoigner de son appartenance au littoral Côte d'Opale en l'affirmant clairement dans son nom. Pourtant, il ne s'appuie pas sur des racines historiques et géographiques, affermies sur plusieurs générations. C'est tout un cheminement personnel qui a conduit Vincent Carrayrou et Carole Ruffinoni, co-gérants, sur Calais, première ville de la Côte d'Opale, pour laquelle ils ont eu, aussi, un véritable coup de cœur.



Un projet familial

Opale Techni-Soud' n'a pas encore atteint l'âge de raison, mais elle avance d'un pas certain, s'appuyant sur la conscience forte des valeurs d'écoute, de technicité et de service que ses fondateurs déploient auprès des clients et, il faut bien le reconnaître, sur une solide expertise dans le métier du soudage. Cela n'empêche pas qu'un brin d'audace a présidé à sa création. «C'est un projet familial » résume Vincent Carrayrou.

Vivant alors dans la région parisienne, le couple a décidé de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale en 2016. Carole est alors responsable d'une agence de voyages spécialisée en billetterie d'affaires, tandis que Vincent est ingénieur commercial chez Esab, le fabricant de matériel de soudage, depuis une dizaine d'années. «Quand on a commencé à avoir ce projet d'entreprise, on s'est senti bien. Une nouvelle dynamique s'est mise en place » se souvient Carole Ruffinoni.

Leur choix se porte d'abord sur la reprise d'une entreprise de fournitures industrielles de la région calaisienne. Vincent Carrayrou connaît bien l'univers de la distribution et la région puisqu'avant

Esab, il a travaillé pendant cinq ans chez Looten Industrie, à Dunkerque, en charge des produits soudage. Pourtant, au bout de quelques mois, le futur chef d'entreprise se rend compte que ce projet de reprise ne lui correspond pas. «Le développement de la solution client n'était pas dans la philosophie de l'équipe. Me lever le matin pour aller vendre, avec une plaquette, je ne peux pas. C'est la curiosité, l'envie de découvrir les besoins de mes clients et de leur apporter une solution qui me motive. Pour moi, la vente n'est que la conséquence d'une démarche coût, rentabilité, résultat. La commande devient alors évidente. »

Quand il renonce à ce projet, Carole a démissionné et la famille est déjà prête à emménager sur Calais. Qu'à cela ne tienne. «Si on ne reprend pas, on crée. » Le couple emménage sur Calais et rejoint Pôle emploi, avec cette démarche de création d'entreprise en tête. Il bénéficie du Programme Régional de Formation, un dispositif mis en place par la CCI des Hauts de France, pour accompagner les demandeurs d'emploi à travers, notamment, des formations pour apprendre les bases de la création d'entreprise et une analyse du projet sur toutes ses facettes. « Je savais parler produits techniques, pas comment on vend son projet à un banquier... »

Une pépinière comme berceau

Les deux entrepreneurs découvrent alors l'existence du Carré des affaires de Calais, mis en place par la CCI Hauts de France. Avec sa formule pépinière, il accompagne individuellement pendant trois ans les porteurs de projets, à toutes les étapes de la vie de l'entreprise. Et, en formule carré d'affaires, il offre tout un écosystème aux entrepreneurs, en particulier un réseau avec lequel échanger. Dynamique, cet environnement accueille une cinquantaine d'entreprises sur Calais et plus de deux cents sur le littoral Côte d'Opale. «Nous avons eu de multiples rendez-vous pour valider notre dossier, c'était rassurant. Nous avons été accueillis par les autres entrepreneurs et continuons à bénéficier de tout un réseau d'échanges, de partages d'expériences entre anciens et nouveaux » explique Carole Ruffinoni.

A Calais, ce lieu convivial, conçu comme un cocon, apporte également des ressources mutualisées aux entrepreneurs...

Veillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

[Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter.](#)

Valider

Vous n'avez pas de n° d'abonné ?

Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

[S'abonner à la
revue](#)